

CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU RÈGLEMENT MRC-921 CONSTITUANT LE COMITÉ
CONSULTATIF AGRICOLE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DE DRUMMOND**

Je, Anny Boisjoli
soussigné(e), directrice générale et greffière-trésorière (Titre) de la
municipalité de Saint-Guillaume certifie sous mon
serment d'office que j'ai publié l'avis décrit plus haut comme ci-après:

Dans le cas des municipalités régies par le Code:

en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents sur le territoire de la
municipalité, conformément aux prescriptions du Code municipal du Québec, le 3^e jour
du mois de octobre 2022, à 8 h 00.

ou

Dans le cas des municipalités régies par la Loi sur les cités et villes:

en affichant une copie certifiée de celui-ci au bureau de la municipalité le _____ jour du
mois de _____, conformément aux dispositions de la *Loi sur
les cités et villes*.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 3^e jour du mois de
octobre 2022.

Anny Boisjoli
Signature

directrice générale et
Titre
greffière-trésorière